



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

541-- Horaires Finales par Classement

Angres, le 27 mars 2022

FINALES INDIVIDUELLES DÉPARTEMENTALES par CLASSEMENT

Date : Dimanche 3 Avril 2022

Lieu : Salle Jean Zay – rue du 8 mai 1945 – 62223 SAINT LAURENT BLANGY

Juge-Arbitre : Claude RAECKELBOOM ☎ : 0684113727 @ : claud.raeckelboom@wanadoo.fr

Délégué : Gérald OLIVARES ☎ : 06 67 24 67 13 @ : gerald.olivares@wanadoo.fr

Club organisateur : SAINT LAURENT BLANGY TTI

LES TABLEAUX

MESSIEURS	
Benjamins / Minimes / Cadets / Juniors / Seniors / Vétérans	
Tableau H 8	de 500 à 899 points
Tableau H 10	de 900 à 1099 points
Tableau H 12	de 1100 à 1299 points
Tableau H 15	de 1300 à 1599 points

DAMES	
Benjamins / Minimes / Cadettes / Juniors / Seniors / Vétérans	
Tableau F5	de 500 à 599 points
Tableau F7	de 600 à 799 points
Tableau F9	de 800 à 999 points
Tableau F12	de 1000 à 1299 points

LES HORAIRES :

Pointage : 30 minutes avant l'horaire de début indiqué dans le tableau.

MESSIEURS		
Benjamins / Minimes / Cadets / Juniors / Seniors / Vétérans		
Tableau	Nbre Joueurs	Horaire de début
Tableau H 8	60	9H00
Tableau H 10	20	10H30
Tableau H 12	18	12H00
Tableau H 15	14	12H00

DAMES		
Benjamins / Minimes / Cadettes / Juniors / Seniors / Vétérans		
Tableau	Nbre Joueuses	Horaire de début
Tableau F5	10	11H00
Tableau F7	5	13H30
Tableau F9	4	14H30
Tableau F12	3	14H30

**Tenue sportive obligatoire et compatible avec la couleur des balles (blanc interdit)
Les 4 premiers de chaque tableau sont tenus d'assister à la cérémonie protocolaire.**

QUALIFIÉS DÉPARTEMENTAUX :

Le quota des qualifiés pour les finales régionales :

2 par série de chaque Comité (10), le reste (14) au prorata du nombre de participant(e)s de chaque Comité.

Les finales régionales se dérouleront le dimanche 22 mai 2022 à BRETEUIL (60)

Les Finales Fédérales auront lieu les 25 et 26 juin 2022 à DUCEY-LES-CHERIS (50).

Toute personne inscrite et absente le jour des finales verra son club pénalisé d'une amende de 10 € sauf présentation d'un certificat médical.